



Déclarations et Discours

N° 76/25

OUVERTURE D'UN DIALOGUE PROMETTEUR ENTRE LE CANADA ET L'INDONÉSIE

Notes pour un discours du secrétaire d'État aux affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen au Cercle des journalistes de Djakarta à Djakarta, Indonésie le 25 août 1976

Au nom du Gouvernement du Canada, je remercie les autorités indonésiennes, notamment le ministre des Affaires étrangères, M. Malik, qui m'a si aimablement invité à Djakarta. (J'ai fait la connaissance de M. Malik en juillet 1975, lorsque, avec deux de ses collègues, il accompagnait le président Suharto en visite au Canada et je garde un excellent souvenir de cette rencontre.) Je dois dire à ce propos, que l'hospitalité indonésienne est célébrée à juste titre car bien que je ne puisse séjourner en Indonésie aussi longtemps que je le voudrais, l'accueil chaleureux que M. Malik et ses collègues ont réservé à toute notre délégation aura fait de cette visite un événement mémorable. Mon périple dans le Pacifique, qui me conduira notamment en Malaisie, en Nouvelle-Zélande et en Australie, commence donc sous d'heureux auspices.

L'évolution de l'Indonésie et des quatre autres pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est n'est certes pas un facteur étranger à ma venue ici en qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ma visite souligne l'intérêt croissant que le Canada porte à l'établissement de relations plus étroites avec les pays de l'ASEAN, pays parmi lesquels l'Indonésie est de loin le plus vaste et le plus peuplé.

En conséquence, le ministre des Affaires étrangères, ses collègues et moi-même, avons discuté d'initiatives susceptibles d'accélérer davantage les progrès notables qui ont marqué nos relations bilatérales au cours des dernières années.

Il convient sans doute d'expliquer qu'en 1970, après une étude et une analyse approfondies effectuées par mon Ministère, le gouvernement du Canada s'est engagé à rechercher activement une diversification de ses relations bilatérales.

Nation du Pacifique, il est logique que le Canada regarde au-delà de ses côtes occidentales et s'intéresse aux pays qui, comme lui, bordent le plus grand océan du monde. Les Canadiens savaient fort bien déjà que le Pacifique était le théâtre d'événements passionnants et trop souvent tragiques, où éclataient, avec une extrême violence, des tensions et des conflits internationaux. La guerre de Corée, et

plus tard celle du Vietnam, ont été mêlées à la trame de la vie canadienne, en raison du rôle joué par le Canada dans ces deux conflits.

En effet, un contingent canadien a servi en Corée sous l'égide des Nations Unies et, pendant de nombreuses années, le Canada a participé avec d'autres pays, notamment avec l'Indonésie, à toutes les commissions de paix et de surveillance établies en Indochine. Il était donc généralement admis par les Canadiens que la paix et la stabilité dans la région de l'Asie et du Pacifique intéressaient directement leur pays comme membre actif de la communauté internationale et, à plus forte raison, en tant que nation du Pacifique. En conséquence, quand nous avons voulu, il y a cinq ou six ans, mettre davantage l'accent sur nos relations bilatérales avec les pays du Pacifique, nous n'en étions pas à nos premières armes.

De par l'immensité de sa côte ouest, le Canada se range indéniablement parmi les nations du Pacifique. Les moyens de transports modernes nous ayant beaucoup rapprochés de tous les autres pays de cette région, nous nous sentons directement concernés par leur avenir. De là vient que notre Gouvernement estime avoir un rôle important à y jouer au point de vue de la promotion de la paix et de la stabilité. Le développement économique étant une condition fondamentale de stabilité, le Canada apporte son aide à ces pays. En outre, dans le cadre du Dialogue Nord-Sud, il s'efforce, par le biais du transfert des ressources et de la technologie, de combler le fossé entre pays développés et moins développés. Nous espérons qu'en cette ère post-coloniale, une telle coopération économique viendra renforcer l'indépendance de chacune des nations et se transformera en une relation commerciale mutuellement avantageuse. L'enjeu est de taille car les énormes ressources humaines et naturelles de cette région la promettent à un brillant avenir. De plus, l'afflux des immigrants asiatiques enrichit constamment notre diversité culturelle ce qui ajoute à notre intérêt pour les pays du Pacifique.

En ce qui a trait plus particulièrement à l'Asie du Sud-Est, le public a surtout retenu notre participation aux commissions de surveillance et de paix en Indochine.

Je sais que lors de notre retrait des commissions, on a craint, dans certains milieux, que le Canada se désintéresse de la région. Tout au contraire, à l'issue de la guerre du Vietnam, nos ressources et notre expérience, auparavant consacrées au travail au sein des commissions, ont pu être utilisées plus efficacement pour l'élaboration et l'application de notre politique à l'égard des pays du Sud-Est asiatique avec lesquels le Canada entretenait des rapports bilatéraux

importants. Par ailleurs, nous sommes restés conscients des tensions qui subsistaient dans la région, et je sais que ces tensions, ainsi que la continuation des affrontements dans la péninsule coréenne, préoccupent les dirigeants de l'ASEAN au même titre que ceux du Canada. Nous participons donc activement à la recherche de solutions grâce à la concertation et la collaboration avec nos amis.

Le soutien que le Canada apporte à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est constitue un important aspect de sa politique dans la région. En effet, nous croyons fermement à l'utilité de tels groupements régionaux et nous appuyons fortement l'objectif d'une coopération régionale. Les mesures que prennent tous les pays de la région afin de développer leurs économies respectives dans le sens d'une plus grande complémentarité constituent un signe prometteur d'une unité de plus en plus grande. J'estime que les objectifs de l'ASEAN dans le domaine de la coopération culturelle sont également susceptibles de constituer un important facteur d'unification. En outre, l'ouverture de l'ASEAN à tous les pays de la région qui souscrivent à ses principes revêt beaucoup d'importance. Il est sans doute peu probable que, dans un avenir rapproché, l'Association accueille de nouveaux membres, mais la politique d'ouverture qu'elle s'est engagée à pratiquer sert d'exemple à toute la région.

A mon avis, l'ASEAN aide à combattre les incertitudes qui assombrissent encore l'avenir de la région. Elle peut y parvenir d'une façon fort efficace en encourageant la prospérité régionale, en laquelle je vois un facteur essentiel de stabilité politique. Il est évident que d'importants progrès ont été réalisés en ce sens, et j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour applaudir à la contribution de l'Indonésie dans la poursuite de cet objectif.

Dans le discours qu'il a prononcé à la conférence au sommet de l'ASEAN, dont l'Indonésie a été l'hôte à Bali cette année, le président Suharto a parlé de façon constructive et réaliste de la relation qui existe entre la sécurité interne des pays membres de l'Association et leur expansion économique. Il a plaidé de façon persuasive la nécessité d'une coopération régionale, sans minimiser l'importance des difficultés en jeu. Je suis persuadé que son message réaliste et inspiré a grandement contribué au succès de ce premier sommet de l'ASEAN.

Pour exprimer son soutien en termes concrets, le Canada a offert à l'ASEAN de fournir une aide au développement pour des projets régionaux choisis par les cinq pays membres. Actuellement, la possibilité d'une aide canadienne est envisagée dans le cadre d'études d'un système régional de communications par satellite et d'un réseau

de transport régional. Lors de la visite qu'il a effectuée cette année dans votre pays, mon collègue, M. Jamieson a annoncé que le Canada s'engageait en principe à financer l'étude d'un projet de coopération industrielle de l'ASEAN dans un secteur bien connu du Canada, à savoir celui du papier journal, des pâtes et papiers, et de la potasse. J'ai également informé le gouvernement indonésien que le Canada est disposé à créer un programme de bourses à l'intention d'étudiants de niveau post-universitaire choisis par l'ASEAN. Ceux-ci étudieraient au Canada des disciplines susceptibles de servir les objectifs de coopération régionale de l'ASEAN. Je crois que de telles initiatives ajouteront aux efforts consentis par les pays membres de l'ASEAN pour resserrer leur coopération.

En outre, désireux d'accroître ses relations en général et de faciliter la coopération au titre de l'aide au développement, le Canada est disposé à engager un dialogue officiel avec l'ASEAN, avec qui il étudiera sous peu la meilleure façon d'aborder le dialogue.

En 1970, le Canada prenait la décision d'accroître ses relations bilatérales avec les pays de la région; il était donc normal que l'Indonésie prenne pour lui une importance particulière.

L'Indonésie est un pays riche de cultures fascinantes, où d'antiques traditions témoignent des grandes civilisations que ce pays a connues pendant de nombreux siècles; carrefour du Pacifique, votre île est aussi depuis longtemps une escale pour les commerçants du monde entier.

De par la position stratégique qu'elle occupe dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'importance de sa population et ses immenses richesses naturelles, l'Indonésie possède une position clé lui permettant de jouer un rôle important dans les affaires internationales. Tout comme le Canada, elle a donc sa place dans un monde multipolaire où des nations semblables à elle - et semblables au Canada - peuvent se faire entendre et respecter sur la scène internationale. Ainsi, pour éviter de trop dépendre d'un ou de deux partenaires, nous intensifions chacun nos relations bilatérales avec d'autres pays.

Les Canadiens sont impressionnés par les résultats auxquels a abouti le pragmatisme de votre gouvernement en matière de planification économique. A mon avis, ces efforts sont notables non seulement parce qu'ils ont conduit à une expansion soutenue, mais également parce qu'ils ont dû surmonter les grandes difficultés auxquelles se heurte nécessairement un pays aussi vaste et aussi complexe que l'Indonésie actuelle.

Notre expérience en tant que nation nous permet également de voir l'Indonésie sous un autre angle. Malgré des différences marquées, nos deux pays se ressemblent et se heurtent à des problèmes communs. Tous deux sont immenses et tous deux doivent, sur le plan géographique, répondre à un défi formidable: l'Indonésie avec ses milliers d'îles et le Canada avec sa topographie accidentée. Vous vivez dans un pays tropical alors que nous avons dû apprendre à vivre et à travailler dans des conditions de froid extrême. Nous savons par expérience que les distances et le climat rendent difficile l'établissement d'un réseau de transport et de communication; aussi avons-nous dû trouver des moyens de surmonter ces problèmes et notre expérience nous permet-elle de comprendre les vôtres et de vous proposer des solutions pratiques.

Nous avons d'autres traits communs. L'Indonésie, comme le Canada, est riche en ressources naturelles et nos deux pays doivent relever le défi que pose l'exploitation rationnelle de ces richesses pour le plus grand bien de leurs citoyens. Cela suppose la participation de capitaux étrangers et une communication constante entre les secteurs public et privé: c'est à ces conditions en effet que les intérêts de toutes les parties sont servis et que le processus de prise de décision fonctionne efficacement.

On peut également établir un parallèle entre le caractère multiculturel du Canada, dont la population regroupe des gens de diverses nationalités, et les nombreuses cultures et traditions de l'Indonésie qui, réparties dans ses îles innombrables - celles-ci s'étendent sur plus de 5 000 kilomètres - font la diversité et l'unité de l'Indonésie. Cette diversité de sa population explique pourquoi le Canada sait non seulement apprécier les difficultés matérielles liées au transport et aux communications sur de vastes distances, mais également l'importance primordiale des problèmes que posent l'unité nationale et la création d'une volonté nationale commune.

La réorientation de la politique étrangère du Canada dont j'ai fait état précédemment et la similitude et la convergence des intérêts de nos deux pays ont créé une atmosphère propice à l'intensification rapide de nos relations bilatérales. On n'a qu'à regarder les derniers chiffres relatifs au commerce et au développement pour constater que nous avons su, de part et d'autre, rapidement tirer parti de ces circonstances. En 1973, notre commerce bilatéral se chiffrait à 20,7 millions de dollars. Deux ans plus tard, ce chiffre avait dépassé les 78 millions. Au titre de l'aide au développement, nos débours sont passés, au cours des dix dernières années, de moins d'un million de dollars à 36,7 millions de dollars en 1975-1976, ce qui fait de notre programme d'assistance au développement en Indonésie l'un de nos plus importants au monde.

L'impressionnant rendement de l'économie indonésienne ces quelques dernières années et les projets de développement du pays sont le gage d'une saine croissance. L'importance accordée par exemple aux secteurs forestiers et miniers, à l'exploitation pétrolière et gazière, à l'implantation de centrales électriques, au transport d'électricité, aux télécommunications et à l'agriculture, - domaines familiers aux canadiens, - laissent prévoir d'autres progrès. Afin d'appuyer ces efforts, le Canada a mis à la disposition de votre pays, sous forme de crédits parallèles, un total de \$200 millions, soit 25 millions provenant de l'ACDI et 175 millions de la Société pour l'expansion des exportations et de banques canadiennes privées. Plus de la moitié de ce montant a déjà été utilisé, ce qui prouve que les hommes d'affaires indonésiens et canadiens se sont vite prévalus des possibilités commerciales que leur offraient ces crédits.

Face aux progrès économiques réalisés par l'Indonésie, le Canada entend accroître son aide au développement grâce à un programme axé sur les moyens de transport, la mise en valeur des ressources hydrauliques et électriques, le développement régional et l'assistance technique visant à renforcer la base technologique de l'Indonésie.

Je suis heureux d'avoir signé, à l'occasion de ma visite, un accord de prêt et deux protocoles d'entente, auxquels il ne manquait plus que la dernière autorisation, et qui témoignent de l'aide au développement que le Canada fournit à l'Indonésie. L'accord prévoit un prêt de 10 millions de dollars qui sera utilisé pour la mise en valeur des ressources hydrauliques de l'Indonésie. Cet accord reflète d'ailleurs la priorité accordée au problème de l'eau à la récente Conférence sur les établissements humains, tenue à Vancouver. L'un des protocoles d'entente autorise l'octroi d'une subvention de 900 000 dollars. L'aide technique fournie à l'École des mines de charbon d'Ombilin et la formation dispensée au Collège du Cap-Breton qui, soit dit en passant, est situé tout près de chez-moi, permettront de poursuivre les travaux de restauration et d'agrandissement de la mine de charbon d'Ombilin, dans l'ouest de Sumatra. Aux termes du deuxième protocole, une subvention de 550 000 dollars permettra de financer une étude des possibilités, la préparation d'un plan d'aménagement, la supervision des travaux et la gestion de la centrale hydro-électrique de Bankahulu à Sumatra. Grâce à un fructueux échange de correspondance entre M. Malik et moi-même, le Canada financera au moyen d'un prêt de 9,4 millions de dollars le coût des devises nécessaires à l'aménagement du port de Biringkassi, qui desservira la cimenterie de Tonasa à Sulewesi. Ce prêt s'ajoute aux 80 millions de dollars déjà fournis par le Canada pour financer cette entreprise. Ces quatre projets témoignent de la participation du Canada au développement économique de l'Indonésie.

L'International Nickel Company of Canada, l'une des principales sociétés industrielles canadiennes, fait également confiance à l'avenir de l'Indonésie. L'INCO investit 850 millions de dollars pour l'aménagement d'une mine de nickel et d'une fonderie qui augmenteront sensiblement la capacité industrielle de l'Indonésie. Ce projet - le plus important de tous - n'est pas le seul à faire appel à la technologie et aux capitaux canadiens car nombre d'autres sociétés canadiennes oeuvrent en Indonésie dans divers secteurs.

Les liens que nos deux pays ont établis avec tant de succès au cours des quelques dernières années ne concernent pas seulement leurs relations bilatérales. Sur le plan multilatéral, nous avons découvert les avantages de la collaboration dans certains domaines et de la consultation féconde dans d'autres. D'ailleurs, comme membre du Conseil de sécurité, le Canada a été en mesure de faciliter quelque peu l'accession à l'indépendance de l'Indonésie. Depuis, nous avons tous deux oeuvré pour trouver des solutions réalistes et pratiques aux problèmes qui divisent si tragiquement le monde. Nous croyons l'un et l'autre aux vertus de la souplesse d'esprit et de l'art du compromis et à la nécessité de garder ouvertes les voies de communication. A mon avis, cette attitude nous a réussi à la Conférence sur le droit de la mer où, en tant qu'États côtiers, nous poursuivions des objectifs semblables. La collaboration entre nos deux délégations a grandement contribué à l'élaboration de nouvelles notions, comme celle de zone économique et de régime applicable aux archipels. Il est de la plus haute importance qu'à la session décisive qui se déroule actuellement à New York nous poursuivions cette collaboration afin de trouver des solutions généralement acceptables aux multiples problèmes qui subsistent.

L'Indonésie et le Canada participent également à la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), où l'on tente de régler un problème qui, sans doute, est le problème crucial de notre époque. En ma qualité de coprésident de la conférence, je poursuis une série intensive de consultations avec le groupe des pays industrialisés et avec mon homologue, monsieur Perez Guerrero, en vue de faire progresser le dialogue.

Les problèmes auxquels nous faisons face à la CCEI sont difficiles à résoudre mais ne sont pas insurmontables et je me félicite d'avoir pu en discuter avec M. Widjojo qui a fort bien su m'éclairer sur les questions qui intéressent au premier chef les autorités indonésiennes.

J'ai abordé certains problèmes qui intéressent l'Indonésie et le Canada, tant sur le plan bilatéral que multilatéral mais je ne veux pas tenter d'épuiser le sujet. J'ai essayé de faire le point,

brièvement, sur nos relations avec l'Indonésie. Le dialogue est amorcé, et de façon fort positive. Nous nous connaissons cependant encore trop peu. Nous devons donc nous attacher à élargir le dialogue grâce à la coopération et à l'appui actif de nos gouvernements et de nos secteurs privés respectifs. Le gouvernement du Canada s'engage à fond dans cette entreprise et je sors de mes entretiens avec mes homologues indonésiens, convaincu que le gouvernement indonésien partage le même objectif.

S/C